

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bientôt l'ouverture
du parc Laparel

ÉDUCATION ET SPORT

Un carnaval enthousiasmant

RECONSTRUCTION

Une réflexion large autour de
l'aménagement de la place J. Macé





Sylvain Varenne
Géomètre-Expert
34b Boulevard Jean Jaures
07400 Le Teil

GÉOMÈTRE-EXPERT T 09 73 24 71 03 P 06 52 15 32 62
CONSEILLER VALORISER GARANTIR varenne.sylvain.geo@gmail.com

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

04 75 49 06 31 • socotat@wanadoo.fr
Pôle d'activité la Rotonde - 07400 Le Teil



Fabien MALDI BUCHERON PAYSAGISTE

04 75 46 34 09 - 06 64 76 11 72

07400 ROCHEMAURE



DESTRUCTION GUÊPES ET FRELONS

ALLO FRELONS

Fabien MALDI : 06 64 76 11 72 • Sylvain MENDEZ : 06 12 97 37 33

SCR
CONSTRUCTIONS
ROUTIERES

468, allée des Abricotiers
ZA Champgrand Est
26270 LORLIOL/DRÔME

Nous contacter :
04 75 85 43 80

Crédit Mutuel
Le Teil

40 rue République - 07400 LE TEIL

04 75 98 08 74

abeille
ASSURANCES
MONTÉLIMAR - LE TEIL

Assurance & Placement
Épargne & Retraite **Cyril Blanco**

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations
contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de
leur indulgence.



www.afcommunication.com



Bâtiment
Terrassement
Génie Civil
Canalisation
Ouvrage d'Art

Z.A. de Fortuneau - 18, rue De Dion Bouton
26200 MONTÉLIMAR

Tél. 04 75 00 85 85 - standard@berthouly.fr
www.viviany.fr



Chères Teilloises, chers Teillois,

Ce nouveau numéro du Mag arrive dans vos boîtes aux lettres alors que les dernières semaines marquent un tournant pour notre ville. Avec la déconstruction de l'église Notre Dame de l'Assomption et la dépose symbolique de son clocher, c'est à une étape douloureuse mais néanmoins indispensable que nous devons faire face. Bien que cette église ait été un pilier de notre ville pendant des générations, son état structurel suite au séisme la rendait dangereuse et impossible à réhabiliter. Nous n'avions donc d'autre choix que de la déconstruire, en accord avec l'Evêché. La déconstruction d'un lieu aussi chargé d'histoire et de spiritualité est un moment difficile pour nous tous. Je le mesure pleinement. Cependant, sans faire table rase du passé, nous devons regarder vers l'avenir. Le futur se sera la construction d'une église nouvelle, sur la même Place Jean Macé, qui fera la part belle à la récupération de nombreux matériaux de l'église Notre Dame de l'Assomption. Pour l'édifier, il sera utilisé un béton mémoriel. La face extérieure de l'édifice sera ainsi constellée de pierres et de tuiles de l'ancienne église constituant une fresque narrative. Le clocher sera réalisé en bois, et les cloches y seront restaurées pour sonner à nouveau. Le calendrier reste inchangé : nous souhaitons qu'elle ouvre ses portes pour Noël 2025.

Le futur se sera également l'aménagement global de la Place Jean Macé. Avec la construction donc d'une nouvelle église, la poursuite de la réhabilitation de la mairie, la rénovation de la médiathèque à laquelle sera adossé le musée de la Résistance... Après la déconstruction du Presbytère, du Garage Peugeot, de l'Hexagone, c'est un tout nouvel espace public que nous allons concevoir avec vous, pour façonner notre futur, ensemble. A ce sujet, les ateliers de concertation ont débuté. De nombreux Teillois y ont participé avec enthousiasme. L'objectif est de créer un lieu de vie et de rencontre, végétalisé.

Comme l'écrivait Marguerite Yourcenar : « *Les villes portent les stigmates des passages du temps, occasionnellement les promesses d'époques futures* ». Aussi dans ce moment de transition, je vous invite à puiser dans notre force et dans notre résilience collective pour surmonter cette épreuve et en faire une opportunité de création de nouveaux espaces. Alors, même si nous disons au revoir à l'église Notre Dame de l'Assomption, rappelons-nous que nous ne disons pas adieu à notre passé, mais nous ouvrons plutôt les bras à un avenir prometteur.

Khalil Gibran écrivait dans le *Sable et l'Ecume* : « *En automne, je récoltais toute mes peines et les enterrais dans mon jardin. Lorsque avril refleurit et que la terre et le printemps célébrèrent leurs noces, mon jardin fut jonché de fleurs splendides et exceptionnelles* ». Quelle belle métaphore de ce que nous vivons dans notre ville. C'est en goûtant à l'adversité que notre réussite collective sera appréciée à sa juste valeur.

Et je filerai la métaphore pour vous dire que l'arrivée du printemps s'annonce toujours remplie de promesses festives. Les beaux jours sont là et avec eux, le retour des nombreuses animations comme vous le verrez dans l'agenda des trois prochains mois : le salon des vins nature, les fêtes des écoles, le retour du marché des producteurs de pays, le spectacle des préalables du festival d'Alba, le festival de Présence(s) photographie, la fête de la musique, la fête du 13 juillet... je ne les citerai pas toutes car elles sont nombreuses ! L'occasion pour moi de remercier encore et toujours toutes les personnes qui animent notre Ville au quotidien : les services municipaux bien-sûr mais aussi les nombreux bénévoles.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau magazine !

Olivier Peverelli - Maire



SOMMAIRE

P. 04 et 05 - VIE MUNICIPALE

P.06 et 07 - TRAVAUX ET URBANISME

P. 08 à 10 - RECONSTRUCTION

P. 11 et 12 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

P. 13 à 15 - DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTURE

P. 16 - VIE ASSOCIATIVE

P. 17 et 18 - VIE DES COMMERCES

P. 19 - ÉDUCATION ET SPORT

P. 20 et 21 - BUDGET

P. 22 - AGENDA

P. 23 - TRIBUNE LIBRE

Directeur de publication : Olivier PEVERELLI

Rédaction : Pauline Duclos

Création graphique : Apidée

Photos : Mairie Le Teil / AdobeStock

Régie publicitaire : AF COMMUNICATION

Impression : SOMAPUB - Viviers - 04 75 52 70 80

Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.

Plus d'informations sur : www.mairie-le-teil.fr
ou sur notre page facebook : Commune Le Teil



Deux nouvelles délégations au sein du conseil municipal

Au cours du conseil municipal de janvier 2024 de nouvelles délégations ont été accordées à deux élus : Virginie Faure-Pinault s'est vue confier celle de la réussite éducative et de la jeunesse, qui jusqu'à présent faisaient l'objet de deux délégations distinctes, quant à Aurélien Chezeau, il devient 8^e adjoint en prenant la délégation transition écologique et cadre de vie. La délégation de Cécile Bayle, 3^e adjointe, est redéfinie en solidarité et écologie.

Ces délégations ont été redéfinies de façon à mieux coordonner les actions, entre celles de la ville et celle de la Communauté de communes qui possède la compétence jeunesse. « *Investir dans la jeunesse n'est pas seulement une responsabilité, c'est une stratégie pour assurer un avenir prospère à notre commune. En travaillant ensemble, en écoutant les besoins des jeunes et en mettant en place des politiques adaptées, nous construirons une commune dynamique, inclusive et tournée vers l'avenir* » a expliqué Virginie Faure-Pinault lors du conseil.

Axer deux délégations sur les questions environnementales montre que les politiques publiques les concernant doivent nécessairement être transversales. En effet, les questions environnementales ne sont pas isolées, mais interconnectées avec d'autres aspects de la vie sociale, économique et politique.

La transition écologique peut non seulement contribuer à la protection de l'environnement, mais également à l'amélioration globale du cadre de vie des populations. D'autre part, relier la question des solidarités à celle de l'écologie permet d'embrasser d'importants sujets du quotidien, que ce soit la précarité énergétique, l'insécurité alimentaire ou encore les mobilités.

Les visites de quartier reprennent avec l'arrivée des beaux jours

Mercredi 6 mars, une vingtaine d'habitants du centre-ville sont venus à la rencontre des élus afin d'échanger sur l'actualité du quartier.



De nombreux sujets ont été abordés : travaux de la rue Kléber, aménagement de la Place Jean Macé, reconstruction de l'église du centre, aménagement de l'Hôtel de ville, création du parc Laparel, constructions dans la rue de la République, mobilités douces... Les prochaines rencontres seront annoncées prochainement sur le site internet et la page Facebook de la commune.

De nouvelles adresses postales : mais pour quoi faire ?

Vous l'avez constaté : il y a du nouveau dans vos quartiers, vos rues et sur vos boîtes aux lettres : depuis un an, un grand chantier sur l'adressage est mené dans la commune.

Imposée par le code général des collectivités territoriales, l'obligation pour les communes de nommer et numéroté toutes les voies existantes sur leur territoire (y compris les voies privées ouvertes à la circulation), a plusieurs objectifs.

A commencer par une meilleure rapidité d'intervention des services d'urgence. On le sait, en cas de malaise, d'accident ou d'incendie, chaque minute compte et les secours ont besoin

de la meilleure visualisation de la zone d'intervention possible (point d'eau pour la défense incendie, accès d'un camion échelle...). Le nouvel adressage permet également une meilleure efficacité dans l'acheminement du courrier, des colis (qui n'a jamais "râlé" lorsque le colis attendu est reparti sans avoir pu être livré pour cause d'adresse incomplète ?), l'amélioration de la navigation (vous n'aurez plus besoin de guider Tonton Georges par téléphone car son GPS l'aura envoyé à l'autre bout du quartier). Enfin ce nouvel adressage est imposé pour le déploiement de la fibre. Ainsi, sur les dernières années, la commune a dû attribuer environ 75 noms de voirie, créer ou corriger plus de 1200 adresses. Vu les délais imposés par la loi, il n'a pas été possible de concerter l'ensemble de la population pour choisir les noms de rue. Désormais, chaque bâtiment possède une adresse précise avec un numéro et un nom de voirie.

Ce sont ces informations, figurant sur le certificat d'adressage que vous avez reçu, que vous devez dorénavant utiliser sous peine de ne plus recevoir votre courrier.

Comment ont été choisis les noms des rues ?

Pour une cohérence sur la totalité de la commune, la ligne de conduite pour le choix des noms de rues a impliqué les noms de personnalités : rééquilibrer (modestement) le déficit de personnalités féminines; choisir de préférence des Teillois; des Ardéchois; ou des personnes ayant un lien avec l'Ardèche ou la région proche ; ou des célébrités ayant œuvré pour des valeurs chères aux Teillois.

Dans certains cas un nom de lieu propre au Teil ou un nom commun se rapportant à notre patrimoine étaient une évidence et ont été choisis.

Les agents recenseurs remerciés

En janvier, 19 agents recenseurs ont arpenté les rues du Teil afin de procéder au recensement de la population Teilloise

Lundi 11 mars, ils étaient conviés par la municipalité qui souhaitait les remercier pour le travail effectué. Le Maire, Olivier Peverelli, a salué leur action et fait remarquer qu'ils avaient fait un travail colossal au vu de la conjoncture actuelle avec tous les travaux et les logements vacants.



Arrivée de la fibre optique

Les réseaux haut et très haut débit sont des outils de développement territorial qui permettent de garantir l'égalité d'accès des Ardéchois et des Drômois aux nouveaux services numériques.

Le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) est l'établissement public en charge de l'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme. Il porte le projet de déploiement d'un réseau de fibre optique à la maison (Fiber to Home - FTTH) sur l'ensemble du territoire grâce à plusieurs sociétés dont la société Axione. Elle est spécialisée dans l'aménagement numérique des territoires et opère plus d'une vingtaine de Réseaux d'Initiative Publique (RIP) en France. La société Axione travaille actuellement sur la 1^{ère} étape d'études sur la commune : vérification des adresses, relevé et l'analyse de l'état des infrastructures existantes, modélisation du réseau et signature des conventions avec les propriétaires quand le réseau doit passer sur des parcelles privées et pour pouvoir réaliser les travaux dans les immeubles ou lotissements.

Avant de souscrire à une offre fibre, plusieurs étapes devront être franchies :

- ▶ Les études préalables indispensables au bon déroulement des travaux
- ▶ Les travaux
- ▶ L'activation des services
- ▶ Le raccordement



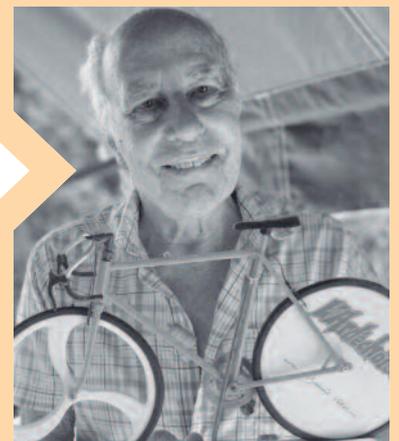
Pour toute information, vous pouvez joindre la personne chargée du conventionnement au 07 66 29 46 01. Pour en savoir plus sur l'étape des études : <https://www.youtube.com/watch?v=tGkg7Zpz2TA>

Hommage à Nané Rouvière

Le Teil a perdu une figure emblématique le 20 janvier : Nané Rouvière s'en est allé, à l'âge de 95 ans.

Nané, c'était d'abord 78 ans de pratique sportive. Sa polyvalence dans une multitude de disciplines, de l'athlétisme au football, du marathon au triathlon, du vélo à la natation, du basket au cross-country, ou encore du ski de fond au canoë, a fait de lui une figure unique et admirée dans le monde du sport. De sa passion, il avait fait son métier grâce à son magasin d'articles de sport, Nané sport, rue de la République. Nané, c'était aussi 60 ans d'investissement dans le monde associatif, domaine sportif mais également culturel. Il a longtemps été à la tête de l'Office Municipal des Sports (OMS).

Toute la commune a célébré un homme d'exception, un acteur sportif hors pair et un philanthrope dévoué du monde associatif. Daniel Rouvière, Nané, a incarné les valeurs de l'excellence sportive, de la solidarité et du dévouement. Il a été un modèle de détermination, de générosité et de service désintéressé.



Le chantier de la Rue Kléber

Comme nous vous l'annoncions dans le magazine précédent, 2024 marque le lancement des travaux d'aménagement et d'embellissement de la rue Kléber.



Cette opération est menée à deux, par le Sydeo (Syndicat public de l'eau Cœur d'Ardèche) et la Commune.

Le Sydeo prend en charge le renouvellement des canalisations d'eau potable, et la Commune l'aménagement de la rue Kléber et la reprise du réseau d'assainissement.

Pour la Municipalité, il était primordial de réaliser cette opération globale pour limiter la gêne des riverains et optimiser les investissements publics.

Dans le détail, voici les travaux qui sont actuellement menés :

- Le renouvellement des canalisations d'eau potable (AEP) avec reprises et mise en conformité des branchements. Le réseau AEP existant est constitué d'une vieille canalisation en fonte datant de 1955. Les canalisations présentent régulièrement des fuites nécessitant des interventions du délégataire. Depuis 2018, le réseau a fait l'objet de nombreuses réparations (8 fuites sur le réseau et 11 fuites sur des branchements). Il était donc nécessaire de rénover ce réseau. Pendant les travaux qui ont débuté en février et qui devraient s'achever vers le 15 juin, le maintien du service AEP est assuré par une conduite aérienne provisoire.
- Le renouvellement du réseau de collecte des eaux usées (EU) et des branchements particuliers. Le réseau EU est constitué de vieux collecteurs en fribrociment. De nombreuses interventions ont été nécessaires pour le réparer : il était donc nécessaire de le remplacer intégralement.
- L'aménagement de voirie avec reprofilage de chaussée en « V », la mise en place de mobilier urbain et la mise en œuvre de plantations. La réfection de la voirie permettra de repenser également la circulation des eaux pluviales : après les travaux, l'eau coulera au milieu de la voie. Les bords de rue seront végétalisés, avec la réalisation de fosses de plantation pour des cépées et des arbres à plus grand développement, et la pose de supports pour l'implantation de plantes grimpantes. Le mobilier urbain comprendra notamment des jardinières, des corbeilles, et des bancs.
- Le gabarit étroit de la rue Kléber implique que la rue doit être fermée pour les travaux. L'accès est rétabli à l'avancement pour les riverains.
- L'enquête réalisée en juin 2023 auprès des habitants de la rue Kléber a été prise en compte par le maître d'œuvre, afin d'aménager selon la volonté de tous !

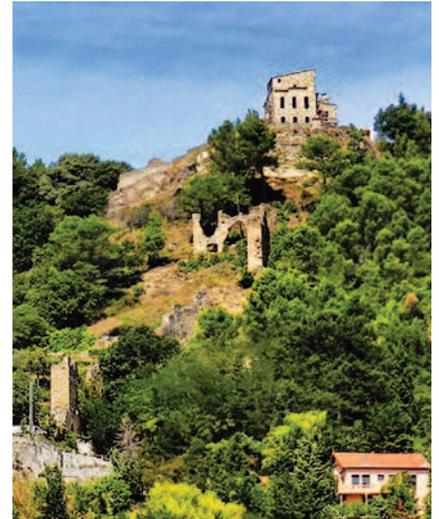


De nouveaux dispositifs de prévention des risques

Un dispositif de protection contre les chutes de rochers et les mouvements de terrain va être installé dans différents secteurs de la ville : quartier du Château, montée du château et boulevard Pasteur.

Ces installations font suite à l'étude menée par le Cerema, établissement public sous tutelle du ministère de la transition écologique. Cette dernière a démontré des instabilités liées à la nature et à la structure du massif rocheux. La limite des dispositifs existants est également démontrée par l'étude qui préconise un certain nombre de travaux de protection : la réalisation de purges de sécurité, le démontage des filets existants et leur remplacement, la réalisation d'un écran en gabion et le boulonnage des compartiments identifiés comme pertinents.

Il est donc impératif de mener ces travaux pour assurer la sécurité de tous : riverains, randonneurs...



Demandez un permis de louer et louez votre logement en toute sérénité

Vous êtes propriétaire d'un logement situé dans le centre-ville du Teil ? Vous souhaitez le mettre à la location ? Depuis le 1^{er} janvier 2021, il est obligatoire de faire une demande de Permis de Louer. Instruit par la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, il est délivré via un document spécifique.

A quoi sert le Permis de Louer ?

La mise en place du permis de louer dans le secteur centre-ville permet d'informer et d'accompagner les propriétaires bailleurs afin que les logements qu'ils mettent en location soient conformes aux normes et que les locataires soient rassurés.

Si des aménagements ou des travaux s'avéraient nécessaires avant la mise en location, les propriétaires peuvent obtenir des aides conséquentes dans le cadre d'un autre dispositif « Aujourd'hui l'Habitat », piloté par la communauté de communes (renseignements à la Maison de l'habitat au Teil).

Comment déposer une demande de Permis de Louer ?

Il suffit de compléter le CERFA n°15652*01 (disponible en ligne) et de fournir l'ensemble des diagnostics habituels : plomb, amiante, diagnostic de performance énergétique et certificat de conformité de l'installation électrique - et de gaz (le cas échéant).

L'ensemble de ces éléments est à adresser au service Habitat de la CC ARC (cf. coordonnées dans l'encadré ci-dessous).

Cette demande est à effectuer pour une 1^{ère} mise en location ou lors d'un changement de locataire. Ensuite, une visite technique gratuite du logement par les services de la communauté de communes permet de finaliser l'instruction. L'autorisation délivrée est valable 2 ans.

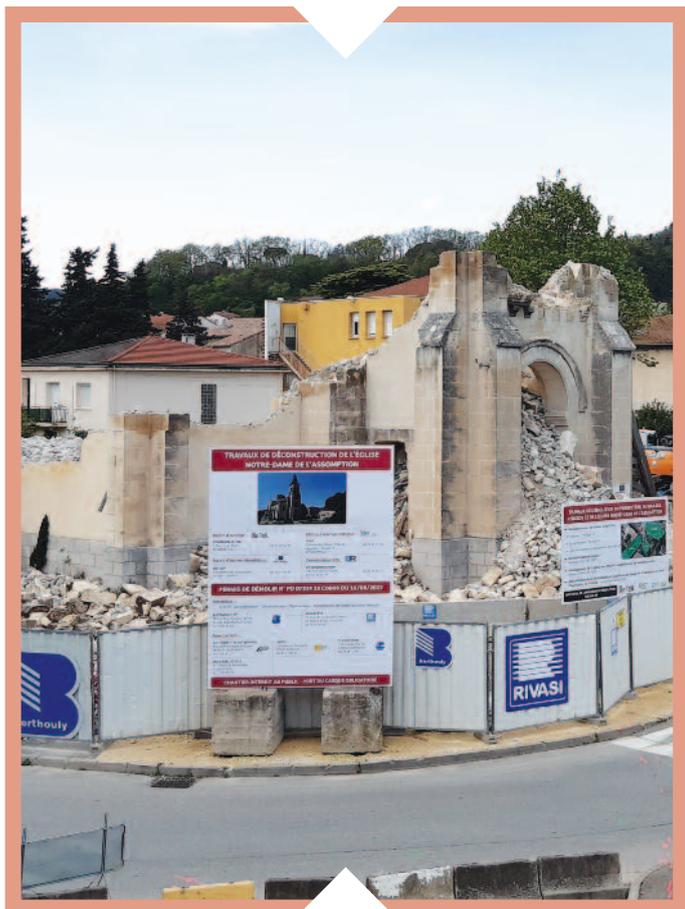
Info :

<https://ardecherhonecoiron.fr/vivre-a-la-communaute-de-communes/habitat/>
Contact et demandes : permisdelouer@ardecherhonecoiron.fr / 06 81 63 25 08



Le clocher de l'église du centre a été déconstruit

Le mercredi 20 mars 2024 restera une date marquante dans l'histoire de notre commune : après une journée et une partie de la nuit de manœuvre des engins de chantier, le clocher de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption a été déconstruit, quasiment pierre par pierre.



S'il n'y avait pas d'autre choix que de déconstruire l'église, dont la structure était trop fragilisée et rendait le bâtiment dangereux et impossible à réhabiliter, l'émotion était tout de même au rendez-vous. De nombreux Teillois sont venus assister à l'événement.

Dorénavant, la commune regarde vers l'avenir sans faire table rase du passé. Dans le projet d'aménagement de la Place Jean Macé, du passé, il en sera question avec la conservation d'une partie des fondations de l'ancienne église pour conserver la mémoire de l'édifice. Le futur ce sera la construction d'une église nouvelle, qui fera la part belle à la récupération de nombreux matériaux de l'église. C'est une attente forte des paroissiens mais aussi des Teillois. Pour édifier la nouvelle église, il sera utilisé un béton mémoriel. La face extérieure de l'édifice sera ainsi constituée de pierres et de tuiles de l'ancienne église constituant une fresque narrative. Le clocher sera réalisé en bois, et les cloches seront restaurées pour sonner à nouveau.



Le chantier de la future église avance

Alors que l'avant-projet sommaire de l'église a été voté par le conseil municipal le 24 mars et que le futur plan de l'édifice a été présenté, l'ancien garage dont le tènement accueillera la future église a été détruit et l'espace nettoyé. La construction du nouveau bâtiment devrait débuter en septembre. L'objectif reste que la messe de Noël 2025 puisse s'y dérouler.

Les travaux de l'Hôtel de ville : dans les temps !

Le chantier de réhabilitation de l'hôtel de ville suit son cours. La phase de reconstruction des élévations en maçonnerie se termine. La toiture, côté Stalingrad, a été déposée pour surélever le 2^e étage. La livraison du chantier est maintenue pour le 1^{er} trimestre 2025.





Transformation de la place J. Macé : une réflexion large autour de l'aménagement de la place

Deux moments de concertation autour de l'aménagement de la place Jean Macé ont eu lieu en mars. Car sur Jean Macé, il y a certes le chantier (terminé) de l'école, celui de l'église et de la mairie, mais la municipalité a souhaité voir plus large et en profiter pour repenser l'espace en entier, en y incluant la restructuration de la médiathèque, l'arrivée du Musée de la Résistance et de la Déportation et la requalification de tout l'espace public.

Sur ces aspects, la population, en tant qu'utilisatrice du lieu, est mise à contribution. Ainsi, la municipalité en collaboration avec l'équipe de maîtrise d'œuvre PLAN B et du bureau d'études de concertation Ma Friche Urbaine, consulte la population. La concertation a pris la forme de plusieurs temps forts : des micros-trottoirs sur l'espace public, un atelier avec les enfants de l'école du centre, des ateliers de scénarisation en mixant les publics : habitants, travailleurs, riverains. Une réunion publique est à venir pour présenter les arbitrages. Une animation de chantier participatif et une balade urbaine de fin de chantier, sont également prévues.

Des premières constatations qui ont été faites, il ressort qu'actuellement la place n'est pas appréciée par les Teillois, car trop bruyante, vue comme un parking. Plusieurs besoins ont émergé pour son devenir : la majorité des répondants mettent en évidence un intérêt pour un environnement plus verdoyant et esthétiquement agréable autour de la place.

Cela peut refléter le désir de créer des espaces de détente et de convivialité, ainsi que des avantages en termes de qualité de l'air et de bien-être. Un tiers des répondants aux micro-trottoirs souligne l'importance de fournir des espaces récréatifs sécurisés. Cela pourrait rendre la place plus attractive pour les enfants et contribuer à leur épanouissement.

Des Teillois acteurs de la réflexion

Une cinquantaine de Teillois ont pris part aux ateliers de concertation autour de l'aménagement de la place les jeudis 14 et 21 mars 2024. De nombreuses idées et envies sont ressorties de ce temps d'échange.

La végétation a été citée en priorité par les participants avec l'envie de conserver l'existant et surtout d'ajouter de nouvelles plantations (arbres, fruitiers et arbustes) ainsi que du mobilier urbain, tels que des bancs pour profiter de l'ombrage de la place, une fontaine pour pallier aux chaleurs estivales et des poubelles discrètes.

La volonté d'aménager un espace ludique avec un kiosque, jardin et jeux pour enfants est ressortie dans les priorités des habitants. Ils ont imaginé, pour certains, implanter cet espace sur la trace de l'ancienne église.

La place du monument aux morts a également été évoquée et les avis sont partagés. Provisoirement installé sur la place Fabre, il pourrait revenir sur la place Jean Macé à l'emplacement de l'ancienne église ou bien proche de l'entrée du musée de la Résistance et de la Déportation.

L'installation du marché a été discuté, mais les participants ont un avis plutôt défavorable à ce sujet et ont émis l'idée d'une petite halle, estrade couverte ou pergola afin d'accueillir des événements culturels en lien avec les bâtiments qui entourent la place.

Enfin, les riverains s'interrogent sur le stationnement autour de la place et souhaitent, à minima, avoir des places pour personnes à mobilité réduite et des places temporaires afin de faciliter leur quotidien. Des parkings à vélos et voies cyclables sont aussi espérés.

Les enfants ont la parole

Le 7 mars, sur le temps périscolaire méridien, 30 enfants, élèves en CM1 et CM2 ont exprimé leurs souhaits pour l'avenir de la place située à la sortie de leur école.



Il en est ressorti plusieurs idées. Sur les commerces : ils ont mentionné une boulangerie et des terrasses. Ils aimeraient également y voir installées des structures de loisirs : bowling, laser game, karting, bande d'arcade ; mais aussi des lieux où se poser prendre le goûter : tables de pique-nique, des jeux en plein air : balançoires, trampoline, toboggan, tyrolienne tunnel, bac à sable, jeux de balance. L'implantation d'une fontaine a été évoquée.

Sur la circulation, ils espèrent peu de voitures / ou quelques places de parking, l'implantation d'une piste cyclable et des passages piéton.

Ils aimeraient aussi voir la végétation implantée : des arbres, et des fleurs (dont des coquelicots).

La maîtrise d'œuvre étudiera toutes les propositions évoquées lors des ateliers et viendra présenter le projet final dans le courant de l'été.

Le calendrier

- ▷ Déconstructions du presbytère, garage et église : de janvier à mai
- ▷ Reconstruction de l'église : automne 2024 à fin 2025
- ▷ Aménagement de la place Jean Macé : livraison prévue fin 2025
- ▷ Réhabilitation de la médiathèque et installation du Musée de la Résistance et de la Déportation : livraison prévue en 2026

Des maisons à acheter à prix attractif

La Commune du Teil met en vente des maisons de ville à réhabiliter dans le quartier Marceau, à prix attractif.

Vous rêvez d'une maison avec un extérieur tout en étant à 2 minutes à pied des services et des commerces ? Dans un quartier paisible à proximité de parcs et d'espaces verts ? La Commune du Teil vous tend les bras et vous en donne l'opportunité : dans le cadre de sa reconstruction post-séisme, la Ville lance la rénovation du quartier Marceau situé en plein cœur de ville. Vous pouvez participer à l'aventure en réfléchissant avec la Commune au devenir du quartier et devenir propriétaire d'une maison de ville. La Commune s'engage dans la revitalisation du quartier Marceau via la rénovation du gros œuvre de 6 maisons de ville avec extérieur et la libération d'un terrain à bâtir. À la suite de quoi, les maisons à réhabiliter et le terrain à bâtir seront vendus à prix modique à de futurs propriétaires occupants. Ces derniers devront alors réaliser des travaux de second œuvre, dans le souci de la performance énergétique du logement.



La Commune du Teil vous accompagne dans votre projet d'accession à la propriété de A à Z, depuis l'élaboration de votre projet jusqu'à votre installation. Vous bénéficierez d'un accompagnement 100% gratuit et pourrez participer à la revitalisation d'un quartier historique de la Ville.

Toute personne souhaitant faire l'acquisition d'un bien à rénover et souhaitant s'investir dans une dynamique collective à l'échelle d'un quartier est invitée à se manifester. Pour cela, vous pouvez **consulter et répondre à l'Appel à manifestation d'intérêt** sur le site internet de la Commune. Des versions papiers du dossier de consultation sont également disponibles dans les services publics (mairie, Maison France services, CCAS, médiathèque, cinéma...). Vous avez jusqu'au **20 septembre 2024** pour déposer votre candidature. D'ici là, posez vos questions via la **hotline à la ligne téléphonique suivante : 06 23 72 54 61.**

Afin de vous présenter plus amplement le projet et de découvrir, pourquoi pas, votre futur chez vous, nous vous convions à **l'atelier-visite prévu le 16 mai à partir de 18h30 à la Caravane Monde** (37 rue Kléber au Teil).

Cette initiative, portée par la Commune du Teil, bénéficie du soutien de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), de l'État et de l'organisme de prêts PROCIVIS.

Pour plus d'informations et pour retrouver les documents de candidature, rendez-vous dans vos services publics ou bien sur le site Internet de la Mairie du Teil : <https://www.mairie-le-teil.fr/>

L'ouverture du Parc Laparel

Débutés en septembre 2023, les travaux du Parc Laparel, (la zone située entre l'avenue du 08 mai 1945 et l'avenue du 11 novembre 1918), véritable poumon vert situé en plein cœur de la ville, se terminent.



Des arbres invasifs et à risques ont été supprimés, plusieurs centaines d'autres plantés (dont des arbres fruitiers). Tout au long du chantier, il a été fait en sorte que l'identité des anciens jardins soit préservée. Des cheminements de promenade ont été créés et du mobilier urbain pour la détente et le bien-être ont été installés.

Beau succès pour la 2^e édition de « J'aime la nature propre »

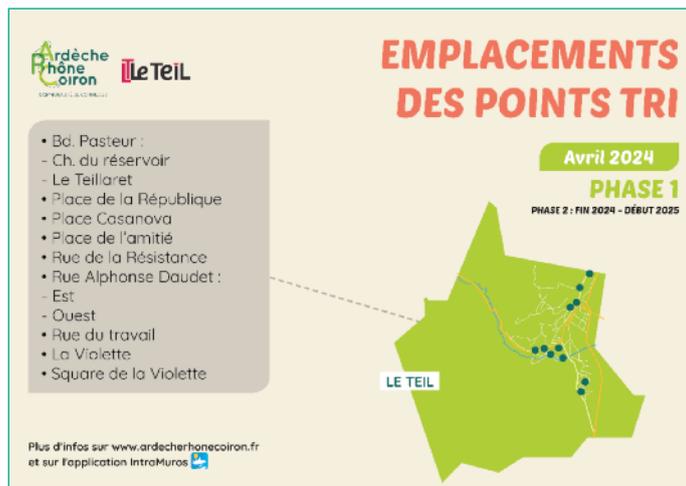
J'aime la nature propre (JLNP) est une opération participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature, à l'initiative de la Fédération Nationale des chasseurs (FNC). Elle a également vocation à favoriser les échanges entre les différents usagers de la nature, au sein du monde rural, pour mieux vivre la nature ensemble.

Samedi 16 mars, l'Association Communale de Chasse (ACCA) du Teil, l'association "les Chevaux du paradis" et la Commune du Teil, ont ainsi lancé un grand nettoyage des bords du Rhône.

De 8h à 12h, une trentaine d'adultes (habitants, bénévoles d'associations, agents de la commune et élus) et une vingtaine d'enfants étaient réunis pour ce grand nettoyage. Bilan : plus de deux bennes de camions remplies de déchets ramassés !

La matinée s'est terminée par un moment convivial autour d'un barbecue, offert par la municipalité.





11 nouveaux points de tri installés cette année

Tout au long de l'année, 11 nouveaux points de tri vont être installés sur la commune, dans le cadre d'un déploiement de 130 points similaires sur le territoire de la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.

En tout, 750 bornes vont être installées sur les 15 communes, pour un investissement conséquent de presque 4 millions d'euros, à hauteur de l'enjeu. Nous devons en effet réduire nos quantités d'ordures ménagères, augmenter la part de recyclage et de compostage local, tout en maintenant la qualité du tri, pour des motifs environnementaux, sociaux et financiers.

Désormais, vous pourrez apporter la majorité de vos déchets au même endroit dans des bornes enterrées ou semi enterrées : grands cartons (borne bleue), verre (borne verte), emballages et papiers (borne jaune) et ordures ménagères résiduelles (borne grise).

Ce déploiement débute au Teil. En 2024, des premiers points vont être installés.

Trier c'est utile

► Pour l'environnement

En donnant une seconde vie aux emballages et aux papiers, on diminue les matières premières utilisées et on préserve les ressources naturelles.

► Pour l'économie

Le coût du traitement des ordures ménagères résiduelles a augmenté de 35% en 2023. L'objectif est de diminuer leur quantité pour maîtriser les coûts de traitement et les taxes.

► Pour favoriser les filières locales ou à proximité

La plupart des matières triées sont recyclées à proximité et sont des matières premières pour les industries locales :

- La filière complète du verre à Labégude (07)
- Celle du carton à St-Vallier (26) et les papeteries de carton à Crest (26)
- Le plastique est recyclé à Chalon-sur-Saône (71) et à Beaune (21)

► Pour la solidarité

Le tri comme geste caritatif avec le verre recyclé qui bénéficie à La Ligue contre le cancer.

L'objectif du nouveau dispositif : passer de 58kg de déchets triés à 74 kg/habitant et par an.

Et de voir passer les ordures résiduelles de 238kg à 160kg/habitant/an.



Voilà à quoi vont ressembler les bornes rue Alphonse Daudet et chemin du réservoir



Activiteil et Déclic et des Claps

Les deux Entreprises à But d'Emploi (EBE) teilloises, ActiviTeil et Déclic et des Claps, investissent le centre-ville avec pas moins de 4 cellules commerciales, et au total 8 lieux sur l'ensemble de la commune jusque-là inoccupés ou sous-exploités.

Toujours avec comme ligne de mire l'exhaustivité et faire du **Teil une ville zéro chômeur**, ActiviTeil et Déclic et des Claps investissent la commune. Au fur et à mesure des embauches, les différents services s'étoffent, s'organisent et se développent. S'installer en cœur de ville était un vrai souhait de leur part, à la fois pour contribuer à la dynamisation du centre-ville et défendre le commerce de proximité ! Ainsi, une boutique du centre-ville, rue de la République, permet aux Teillois d'avoir à proximité une grande majorité des produits confectionnés dans les ateliers d'ActiviTeil. L'atelier cuisine, juste à côté, occupe l'équipe de 7 cuisinières quotidiennement.

« La villa », le siège social d'ActiviTeil situé 3 rue Boissy d'Anglas (juste derrière le Netto du centre-ville) est occupé par les équipes de direction, de coordination, la comptabilité, les ressources humaines mais aussi les activités de couture bâches, l'atelier bois, la dé-confection de bâches, la livraison et le service aux entreprises, ainsi que la serre.

Dans les ateliers zone Sud, vous retrouverez l'atelier du vélo, la couture textile, la réparation du petit électroménager, le relooking de meubles et la cordonnerie.

Tout au sud du Teil, près de la cartonnerie Girard, les équipes de maraîchage d'ActiviTeil ont rendu fertile cette terre abandonnée. Aujourd'hui cet espace reprend vie ! Déclic et des Claps, qui vient en soutien à la vie événementielle du territoire, occupe, quant à elle, deux locaux au 77 rue de la République : l'ancien salon de coiffure NaturaBio et l'ancien local d'Aplimmo... L'Entreprise a également investi la cantine de l'ancienne école du Frayol baptisée... « La Cantine » (!) où vous retrouverez une programmation mensuelle des événements et manifestations.

Autant de nouveaux services pour les Teillois et de nouveaux lieux (ré)investis par les deux EBE !

Ils ont buché et c'est une réussite !

Ce sont de belles victoires en ce début d'année ! L'entreprise d'insertion REBOND œuvre à accompagner les salariés pour acquérir des compétences et des diplômes dans différents domaines professionnels.



Voici leurs réussites et leurs avancements en ce début d'année :

4 personnes ont obtenu leur permis tronçonneuse, 2 l'habilitation électrique, 2 l'habilitation à proximité de réseaux, 3 sont qualifiés en taille d'arbuste et de haie, 1 qualifié en bucheronnage, 1 qualifié en montage de mur en pierre sèche...

Nous avons l'habitude de les voir débroussailler et entretenir nos rues. Mais leurs compétences sont bien plus diverses que ça :

- ▶ Transport de déchets verts et d'encombrants
- ▶ Entretien des concessions privées des cimetières (nettoyage, mise au propre...)
- ▶ Entretien des jardins (tonte, taille de haie, débroussaillage, élagage, abattage...).

Ils proposent un grand nombre de prestations, la plupart sont éligibles au crédit d'impôt. Il faut les contacter pour obtenir un devis gratuitement.

En faisant appel à une entreprise d'insertion vous bénéficiez d'un travail de professionnels compétents mais vous participez surtout à une société plus épanouie et équitable, où chacun peut être fier de ce qu'il accomplit.

Des ateliers boxe pour les enfants durant les vacances



22 jeunes entre 8 et 14 ans des différents quartiers du Teil ont bénéficié des savoirs de Morad Hosni et de la bienveillance de Hanane Ou-Aankour, les deux adultes relais de la commune du Teil, durant les vacances scolaires d'hiver. Les enfants ont profité de 5 séances de boxe, avec au programme : jeux de motricité, footing sur la base de loisirs et bien évidemment de la boxe éducative. Ils sont tous repartis avec le sourire et un diplôme de découverte de la boxe. Merci au Boxing club montilien pour l'accueil.

Un Merveilleux jeudi au Teil



© Emergeillés par l'Ardèche- Rush production

L'association Emergeillés par l'Ardèche a organisé un Merveilleux jeudi le 7 mars. Accueillies au MeTT, une centaine de personnes ont pu découvrir plusieurs entreprises du bassin teillois, à commencer par Déclic et des claps, mais aussi L'Atelier, Aventech by reyes group. Une soirée accompagnée par la musique du Quatuor Debussy et la poésie de l'artiste vigneron Raphaël Pommier.



Un magnifique carnaval

Mais qu'ils étaient beaux ces héros et héroïnes présents par centaine pour le carnaval qui s'est tenu le 23 mars ! Après plusieurs semaines de préparation, c'est toute la ville qui a célébré la fin de l'hiver dans une explosion de couleurs et de bonne humeur.



Des formations pour les associations

La Ville du Teil soutient et aide les associations de la commune.

Elle permet à tous les bénévoles qui le souhaitent de se former gratuitement : des formations thématiques leur ont été proposées tout au long de l'année 2023, animées soit par les services de la mairie (informatique et communication), soit par des organismes d'appui à la vie associative (AMESUD ou le CDOS). Les thématiques abordées ont été diverses et touchent à tous les aspects de la vie associative : informatique, comptabilité, recherche de bénévoles, de financement ou encore communication.



D'importants travaux à la salle Paul Avon prévus cet été



Comme beaucoup de bâtiments publics, la salle Paul Avon avait subi des avaries lors du séisme du 11 novembre 2019. Suite à un premier avis technique, des travaux avaient été réalisés (remise en place de dalles de faux plafond dans la partie buvette, reprises de joints de dilatation entre la partie buvette et la salle principale). Aucun désordre visuel n'avait été révélé au niveau du plafond de la salle principale.

Pourtant, en août 2023, une plaque de faux plafond s'est décrochée et plusieurs autres ont bougé. Un diagnostic a alors été commandé à un bureau d'études. Son rapport a conclu que les mouvements de sols créés par le séisme ont potentiellement affaibli la structure porteuse du faux-plafond de la salle, et depuis, les diverses vibrations, mouvements et dilatations aussi faibles qu'ils soient, ont pu entraîner la rupture de certaines fixations. Ce rapport préconisait dans un premier temps, afin de permettre l'utilisation de la salle, une intervention de consolidation et de maintien des éléments de plafond, puis une rénovation complète du plafond.

Des premiers travaux ont été réalisés en septembre 2023 pour remettre en place les plaques retirées et installer des cornières pour maintenir l'ensemble. Il faudra aussi reprendre les désordres au niveau du sas de l'entrée principale : des fissures déjà présentes avant le séisme se sont accentuées. Il existe également des fissures et des déformations importantes au sol et aux murs. Après un diagnostic technique, le remplacement de la porte d'entrée principale pourra éventuellement être envisagé.

Les travaux, d'un montant d'environ 120 000 €, devraient être réalisés cet été pour que la salle soit rendue à ses usagers en septembre.

Zoom sur Les nouveaux commerçants

Deux nouvelles infirmières, rue de la République

Depuis le 1^{er} janvier 2023, Roxane Arques a repris le cabinet du 91 rue de la République. Sa collaboratrice Marie Liozon l'a rejointe depuis.

Fortes de plusieurs années d'expérience, elles pratiquent des soins à domicile ou au cabinet (dont perfusions et chimiothérapies sous prescription médicale).

Elles se déplacent uniquement au Teil, et limitent le nombre de patients pour assurer la qualité de leur prestation et une prise en charge optimale.

Contact : 04 75 52 24 58 ou 06 52 49 43 85



Vincent Tito, de l'entreprise Tito Nettoyage

Vincent Tito est à son compte depuis 3 ans dans le secteur du nettoyage. Sérieux et ambitieux, il propose plusieurs services :

- Nettoyage complet des vitres (détartrage des vitres, encadrements)
- Dépoussiérage et remise en état des surfaces
- Remise au propre d'une maison complète (en fin de chantier, travaux, avant location, etc.)
- Entretien et désinfection des sanitaires
- Nettoyage des sols !

Plus d'info : 06 62 65 66 45 ou vincenttito72@gmail.com

Ambre Bernard, tatoueuse

Depuis quelques mois, Ambre Bernard a ouvert un salon privé de tatouage au groupement Natura : « Le papier des ailleurs ».

Elle propose plusieurs flashes (dessins déjà réalisés par ses soins) et accepte les projets personnels.

Uniquement sur rendez-vous, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

**Plus d'info : contact@lepapierdesailleurs.com
ou +33 7 89 83 68 72**



La ZA Rhône Helvie a fait le plein !

Après le départ des bâtiments préfabriqués qui avaient accueilli le groupe scolaire Gabriel Longueville suite au séisme et en attendant l'ouverture de la nouvelle école, deux lots sont revenus à la commercialisation sur la zone d'activité Rhône Helvie.

Divisés en trois lots, ils ont trouvé preneurs et permettent l'accueil de deux entreprises issues de la pépinière d'entreprise le Faisceau sud, toute proche : la Maison Anne Pauline (créée en 2018) et Vert en lumières, paysagiste créé en 2022. La 3^e entreprise est MT climatisation, en provenance de Viviers.

L'autre zone d'activité, dite du Fret SNCF, va connaître elle aussi un beau développement dans les mois à venir : d'ici la fin de l'année, 8 lots de 700 à 1200m² devraient être commercialisés, ainsi qu'un bâtiment de 2000m².

Contact : Béatrice Maire 06 85 87 26 00



Une boutique éphémère à succès

Elle a ouvert ses portes avant Noël et en perspective de la Saint-Valentin. La boutique éphémère tenue par les lycéens de Bac pro métiers du commerce et de la vente du lycée Xavier Mallet, dans la maison des projets, rue de la République a rencontré un beau succès.

Le projet, financé par le rectorat et aidé par la mairie, implique la création d'un magasin de vente d'artisanat local.

Les élèves sont chargés de toute la chaîne de vente : de la sollicitation des artisans à la vente, l'encaissement, en passant par la communication et bien sûr la gestion des stocks. « *C'est une expérience très positive* », se réjouit, Sylvain Souchon, proviseur du lycée.

« *Cela nous permet de voir les élèves autrement et pour eux d'acquérir des compétences différemment.* » Une salle de classe est installée au fond de la boutique de façon à leur permettre de continuer à apprendre même pendant l'expérience.

L'expérience est aussi positive en terme de chiffre d'affaire. Ce dernier est reversé aux artisans et à l'association du lycée : bacpro.com



Apprendre à réparer son vélo avec Activiteil

Apprendre à faire du vélo à l'école, c'est normal et c'est prévu.

Mais au Teil, les élèves de l'école du Centre et de Rosa Parks vont plus loin grâce à un atelier périscolaire animé par Activiteil.

Deux jours par semaine, les enfants apprennent le fonctionnement d'un deux-roues, à quoi servent toutes les parties des engins, manipulation à l'appui, et, de ce fait, comment le réparer tout seul !



Un carnaval préparé durant les activités périscolaires et ailleurs



C'est toute la ville et les services municipaux qui se sont affairés à l'organisation du carnaval pendant le premier trimestre ! Sur le thème « supers héros et héroïnes », tout le monde a mis la main à la patte.

Il y a eu des ateliers de création de carmantran avec Béatrice de l'association « Esprit Récup » à la Caravane monde du 17 janvier au 20 mars tous les mercredis sauf pendant les vacances scolaires.

Une quinzaine d'enfants du quartier du centre-ville ont répondu présents, accompagnés parfois par leurs parents.

Dans les écoles, pendant le temps périscolaire, les directrices Nathalie pour Médiacom, Cathia pour CLEFS et Sylvie pour la Mairie étaient sur la même dynamique en sollicitant les enfants sur la création d'affiches sur le thème du carnaval.

Après un vote interne à trois écoles primaires (Centre, Rosa Parks, Mélas), 5 affiches sont sorties du lot et ont été mises au vote du Conseil Municipal des enfants.

Il y a aussi eu la création d'un flash mob, impulsé par les animatrices, afin de faire danser le plus grand nombre.

Le tout dans un même but : créer du lien, de l'investissement, sur une action qui se veut festive, où chacun et chacune peut trouver sa place.



Le mot de Patricia Diatta

7^{ème} adjoint, finances et délégation de service public

Le budget de la Commune pour 2024 répond à trois priorités :

- ▶ La poursuite d'un effort d'investissement sans précédent pour permettre à la Commune de se relever
- ▶ Le renforcement des politiques d'inclusion
- ▶ Le renforcement de la sécurité et de la tranquillité

Nous avons eu à faire face à l'impact de l'inflation sur plusieurs de nos projets de reconstruction où les augmentations se chiffrent en plusieurs centaines de milliers d'euros. Et contrairement aux particuliers, nous n'avons pas pu bénéficier du bouclier tarifaire sur la hausse de l'énergie. Heureusement que vous avons engagé des travaux de rénovation énergétique auparavant, cela a permis de limiter l'explosion des factures. Mais là encore, si on veut continuer dans le chantier de l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, il faut de l'argent.

Je tiens à noter tout de même que l'on irait plus vite dans la conduite de nos projets, si les partenaires, Département et Région en tête, jouaient le jeu. Seul l'Etat nous accompagne significativement.

Quant aux dépenses de fonctionnement, notre feuille de route est basée sur la volonté de diminuer les dépenses courantes. C'est un enjeu qui est partagé par tous les acteurs de la Commune, agents comme élus. Mais là encore, nous ne maîtrisons pas tout : notamment la diminution des dotations de l'Etat central et la hausse des salaires des fonctionnaires.

Mais la Ville peut se réjouir de l'investissement de son personnel municipal : nous souhaitons continuer à valoriser et accompagner le travail de ces agents à qui on demande polyvalence et engagement.



Priorité à l'investissement en 2024, sans augmentation d'impôts !

La Commune a adopté son budget primitif pour 2024. Un budget une fois de plus ambitieux en matière d'investissement : 9M€ ont été votés

Une somme conséquente pour une ville de la taille du Teil, mais qui permet de soutenir l'effort financier engagé pour la reconstruction post séisme.

Pour autant, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter les impôts, pour ne pas faire porter par les Teillois le poids de la reconstruction.

La construction du budget de la ville n'a toutefois pas été facile cette année encore, face à la succession de crises géopolitiques, énergétiques et inflationnistes.

Sont prévus au programme d'investissement notamment : l'aménagement de la cour de l'école Rosa Parks, la rénovation du centre social, la maison du LOL, le parc Laparel, les travaux de la salle Paul Avon, la rénovation des vestiaires du stade Etienne Plan, la reconstruction de l'église l'aménagement global de la Place Jean Macé, la réfection de l'Hôtel de ville, la rénovation des cellules commerciales...

Un investissement fort depuis 2020

L'investissement a été de haut niveau entre 2020 et 2023 au gré de la reconstruction et de la transformation urbaine de la ville.

Les années 2020-2022 ont été essentiellement consacrées à la rénovation urbaine des écoles du centre et de Mélas, à la construction du groupe scolaire Rosa Parks, à la rénovation du centre technique opérationnel, à la réalisation d'une voie douce. La réhabilitation de l'avenue de l'Europe unie...

L'année 2023 a poursuivi l'effort engagé avec l'aménagement du parc Laparel, le démarrage des travaux de mise en conformité de l'espace Aden, la rénovation du centre social, la réhabilitation de l'avenue Vaillant Couturier ou bien encore le démarrage des travaux d'aménagement du carrefour giratoire de la Sablière, tout en conduisant les phases études de la mise en œuvre du 2^e volet du programme d'investissement consigné dans le plan partenarial d'aménagement.

Cela se traduit évidemment dans les chiffres : l'effort d'investissement opéré par la commune depuis 2020 est très net. En 2023, le niveau d'investissement par habitant se situe encore 30% au-dessus de la moyenne de la strate. Rendu possible grâce à la solidarité nationale et le recours à l'emprunt pour financer le reste à charge de la commune résultant de l'effort de reconstruction post séisme. Néanmoins, la commune voit sa capacité de désendettement revenir à 5,1 ans en 2023 (7,8 en 2020).

La reconstruction ou la réparation des équipements publics endommagés par le séisme sera poursuivie avec cette année notamment le chantier de restructuration de l'hôtel de ville, la reconstruction de l'église ou la sécurisation de la salle Paul Avon.

Vous le suivez au quotidien et dans ces pages, c'est tout le centre-ville qui entame sa transformation dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain avec le réaménagement de tout le quartier de la place Jean Macé, avec la déconstruction/reconstruction de l'église, les démolitions du presbytère, de l'ancien garage Peugeot, de l'ancien bâtiment dit de l'Hexagone... Autre quartier concerné par d'importants chantiers de requalification, le secteur Sémard-Marceau-République. L'investissement public massif profite aussi au parc de logements privés qui, grâce à un OPAH, poursuit sa rénovation, avec une augmentation attendue du nombre de projets soutenus cette année.

Le fil conducteur de ces travaux est l'amélioration du cadre de vie des habitants. Cela passe par le développement de la nature en ville et le développement des espaces verts contribuant ainsi aux enjeux de bien-être, de santé publique des habitants, de résilience face aux températures extrêmes, d'attractivité de notre commune et de nos quartiers.

Des efforts payants

En requalifiant ses espaces publics, la commune vise avant tout à conforter son attractivité, à progressivement devenir une destination au cadre de vie qualitatif et à reconquérir le niveau de population d'avant séisme. La dynamique locale du marché de l'immobilier prouve que les efforts engagés ces dernières années payent.

Le budget 2024 traduit la volonté de la municipalité de permettre à la ville de relever les enjeux de la reconstruction post-séisme, de renouvellement urbain, d'inclusion et de redynamisation sociale, de façon à transformer progressivement le cadre de vie de ses habitants et permettant à notre ville de renouer avec son attractivité.

Le budget 2024 fait également la part belle aux politiques d'inclusion, avec la prochaine signature d'un nouveau contrat de ville qui apportera des compléments ciblés aux besoins des habitants sur sept axes prioritaires (notamment l'accès au droit à l'emploi, la réussite éducative et professionnelle des jeunes en passant par la garantie de la tranquillité et du vivre ensemble), le maintien des deux quartiers prioritaires. L'inclusion passe également par le retour à l'emploi : l'expérimentation Territoire zéro chômeur se poursuit avec succès. En 2 ans, 90 emplois ont ainsi été créés. Et de nouvelles embauches sont prévues en 2024.

La sécurité, axe important du budget

Troisième axe prioritaire du budget 2024, la sécurité et la tranquillité publique avec deux volets : la protection contre les risques naturels (travaux de protection contre les risques rocheux quartier du château notamment) et la lutte contre la délinquance (extension du dispositif de vidéo-protection et armement de la police municipale).

L'aide du Département et de la Région attendue

Plus de 4,95M€ de subventions d'équipement sont attendues en 2024.

La commune espère pouvoir compter sur le soutien du Département et de la Région.

En attendant leur réponse, la ville se voit dans l'obligation d'emprunter 1,5M€ supplémentaire.



► Vendredi 03 mai - 19h00

INVITATION AU TILT

" BOUCLE " : UN SPECTACLE (50 mn) DE CIRQUE ABSURDE !
de la compagnie Ki-Watt

► Mercredi 8 mai à partir de 9h30

79^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

9h30 : Stèle du Pont de Frayol - 9h45 : Plaque de la Gare
9h50 : Plaque Lucette Olivier - 10h15 : Cérémonie à la
stèle provisoire avec participation de la fanfare La Note
Teilloise. Apéritif offert par la Municipalité sous le préau de
l'école du Centre.

► Lundi 1 mai - 18h30 - Rue Marie Curie

► Mercredi 15 mai - 16h00 - Square La Sablière

► Vendredi 17 mai - 18h30 - Rue des Bragalons

► Samedi 18 mai - 15h à 19h - Square La Sablière

MAGIE AU QUARTIER DE LA SABLIÈRE Gratuit tout public

► Samedi 18 mai - 20h00

SPECTACLE - Par la **COMPAGNIE PERICARD**

« LES ANNÉES 60 » Organisé par le Comité des Fêtes
Salle Paul Avon - Tarif : 18 € adultes.

► Jusqu'au vendredi 27 septembre

MARCHÉ DES PRODUCTEURS & DES ARTISANS

Tous les vendredis de 16h30 à 19h00 - Place Pierre Sépard

► Dimanche 26 mai

DANS LE CADRE DU FESTIVAL PRÉSENCE(S) PHOTOGRAPHIES

12h15 : **VERNISSAGE** de l'exposition de Michel SETBOUN
« RACONTE PAS TA VIE, 50 PHOTOS, 50 ANS D'HISTOIRE »

13h00 : restauration sur place - à la Caravane Monde

15h00 : **CONFÉRENCE** Ludovic SLIMAK « LE RHONE, IL Y A
50 000 ANS » - Cinéma Regain

20h00 : **PROJECTION - PHOTOGRAPHIE GRAND ÉCRAN**
Cinéma Regain

► Lundi 27 mai - à partir de 18h00

CÉRÉMONIE DU 81^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA 1^{ÈRE} RÉUNION DU CNR

14h00 : Projection du film "L'armée du crime" - Cinéma Regain

18h00 : Devant la plaque Jean MOULIN (façade du Centre Social).

18h20 : Vin d'honneur offert par la Municipalité sous le
préau de l'école du Centre.

► Lundi 03 juin - 18h00

CONSEIL MUNICIPAL - À la Caravane Monde

► Samedi 08 juin

SPECTACLE - Les préalables du festival d'Alba

► Samedi 08 juin - 18h30

DANS LE CADRE DU FESTIVAL PRÉSENCE(S) PHOTOGRAPHIES

FINISSAGE du festival 2024 à la Caravane Monde

► Dimanche 09 juin - De 8h00 à 18h00

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Pensez à donner procuration si vous ne pouvez pas venir voter !

► Mardi 18 juin - De 8h00 à 12h30

COLLECTE DE SANG

Pensez à réserver votre créneau en ligne :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/liste/collectes>

Toutes les infos : @Don du sang Le Teil et ses environs

► Mardi 18 juin - à partir de 18h00

84^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'APPEL HISTORIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE DEPUIS LONDRES LE 18 JUIN 1940

Rassemblement devant la Mairie pour cérémonie à la stèle
provisoire parking Fabre. Vin d'honneur : Préau de l'école du Centre

► Samedi 22 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

► Samedi 06 juillet de 10h00 à 12h00

INAUGURATION DU PARC LAPAREL

Ateliers et visite des stands à partir de 10h00 / Animations
musicales - Discours à partir de 11h00 - Apéritif offert par la
municipalité

► Lundi 08 juillet - 18h00

CONSEIL MUNICIPAL - À la Caravane Monde

► Samedi 13 juillet

FÊTE DU 13 JUILLET

► Dimanche 14 juillet

PRISE D'ARMES DES SAPEURS POMPIERS

Retrouvez toutes nos infos
sur le site :
www.mairie-le-teil.fr

© AdobeStock



► Tribune de la majorité « Le Teil en avant »

Dans quelques semaines, le dimanche 9 juin 2024, vous serez appelés aux urnes pour les élections européennes.

Ces élections revêtent une signification particulière pour notre ville, notre pays et pour l'ensemble de l'Union européenne.

Les élections européennes ne sont pas seulement une affaire de politique lointaine ou abstraite. Elles déterminent les orientations politiques qui affectent nos emplois, notre monnaie, la libre circulation, nos droits, notre environnement et notre agriculture, et la manière dont nous coopérons avec nos voisins. Chaque vote compte, car il influence la composition du Parlement européen, l'organe législatif de l'UE, qui prend des décisions vitales pour nous tous.

Plus que jamais, nous sommes confrontés à des défis transnationaux qui nécessitent une réponse collective. Que ce soit la crise climatique, la crise énergétique, les conflits aux portes de l'Europe... ces problèmes ne connaissent pas de frontières nationales. Les élections européennes offrent une opportunité unique de choisir des représentants qui défendront nos intérêts au niveau européen et qui travailleront pour des solutions communes à ces défis pressants.

Nous vous encourageons donc, en tant que citoyens conscients et responsables, à exercer votre droit de vote lors des élections européennes.

Merci de votre attention et que vive la démocratie européenne !

► Sophie Lorenzo, Alain Laville, Bernard Gleyze Tribune de l'opposition « Un regard nouveau sur Le Teil »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.

► Raphaël Buard Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

La majorité a cramé la caisse.

Coûts estimés des travaux

En 2020 :

- Hôtel de Ville 1 000 000 €
- Église du centre 2 500 000 €
- Aménagement Place Macé, pas prévu

En 2024 :

- Hôtel de Ville 3 300 000 €
- Église du centre 3 200 000 €
- Aménagement Place Macé 3 200 000 €

Lors du DOB, la majorité n'a pas voulu indiquer le montant de la dette au 31/12/2023.

Cependant les chiffres publiés montrent pour 2022 un compte de résultat et une capacité d'autofinancement respectivement négatifs de 700 000 et 123 000 €.

En 2024 la commune va devoir emprunter 2 000 000 € portant l'encours de dette à 8 666 000 €.

► Carine Gaillard - Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.

Allianz



Christophe ROUX & Grégory HAOND

1 Bd Stalingrad 07400 LE TEIL - 04 75 49 06 66

N° ORIAS
C.ROUX 15002352
G.HAOND 21200449

Montélimar - Pierrelatte - Le Teil



Pompes Funèbres Marbrerie Teilloises

Organisation Complète d'obsèques
Prévoyance - Marbrerie - Tous travaux cimetière

☎ 24H/24 - Tél. 04 75 49 48 48 - 07400 LE TEIL

AMBULANCES TEILLOISES TAXI - VSL

04 75 52 17 45

7, allée du Faisceau Sud - ZA Rhône Helvie - 07400 LE TEIL
Fax: 04 75 54 50 08 - E-mail: contact@etcombat.fr

Groupe COMBET

CRUAS - LE TEIL - VIVIERS - BOURG-ST-ANDÉOL - ST-REMÈZE - ST-MARCEL D'ARDÈCHE

Nature Dog 07

Alimentation chien/ chat, animalerie, chasse

📍 Avenue Paul Langevin, Ile du Moulin 07400 Le Teil

☎ 04 75 01 02 74

📱 naturedog07



CEFBT

43 avenue de l'Europe Unie
07400 LE TEIL

beauussier.cefbt@gmail.com
Tél : 07 61 70 42 15

www.cefbt.fr

WEROCKET WEROCKET

Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes vous accompagnent
de la conception à la mise en ligne de votre site
internet en assurant un suivi efficace pour atteindre
vos objectifs et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40

info@werocket.fr

Incubé chez AF Communication



Entreprises ! vous avez besoin de personnel ?
Salariés ! vous recherchez un emploi ?
Nucléaire et tous emplois

Rejoignez A.V.S.

9 Av. du 8 Mai - 07400 LE TEIL

leteil@avs-emploi.fr

04 75 52 12 69



VIVIERS FAÇADES BÂTIMENT GÉNÉRAL

☎ 04 75 52 82 34 • internet@viviers-facades.com

Zone Industrielle Sud - 07400 LE TEIL • www.viviers-facades.com

Netto

LE TEIL

2 SUPERMARCHÉS NETTO POUR ENCORE MIEUX VOUS SERVIR

OUVERT 7j/7

De 8h30 à 19h30

Dimanche 8h30 à 12h30



COMMANDEZ SUR

www.netto-leteil.fr

Rue Louis Lacrotte

Quartier La Violette

04 75 49 04 46

04 75 01 41 48



STATION SERVICE 24H/24

PAIEMENT PAR CB ET ESPÈCES* (*en magasin)

NETTO LA VIOLETTE

BRICOMARCHÉ

LE TEIL

POUR RETROUVER NOS PROMOS, PARTOUT, TOUT LE TEMPS



ZA LA ROTONDE - CHEMIN DU DÉPÔT - LE TEIL - 04 75 49 65 70

OUVERT : LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H00 / 14H00-19H00

SAMEDI : 8H30-12H30 / 14H00-19H00

Intermarché

LE TEIL SUPER

SERVICES



LAVERIE AUTOMATIQUE



GAZ LIBRE SERVICE



PHOTOCOPIES



CARBURANT 24/24



DRIVE



CABINE PHOTOS



PRODUITS DU MONDE



CAISSE LIBRE-SERVICE



DISTRIBUTEUR DE BILLETTS



leDRIVE
Intermarché

LIVRAISON À DOMICILE

Z.A.C. LA ROTONDE - CHEMIN DU DÉPÔT - LE TEIL 04 75 98 08 60

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI : DE 8H30 À 19H30 NON-STOP

OUVERT LE DIMANCHE : DE 8H30 À 12H30